

RÉMINISCENCE ET EXHUMATION MEMORIELLE : MÉMOIRE CONJUGUÉE DANS *TERRE DES FEMMES* DE NASSIRA BELLOULA

REMINISCENCE AND THE EXHUMATION OF MEMORY: THE CONJUGATED MEMORY WITHIN *TERRE DES FEMMES* BY NASSIRA BELLOULA

Sara LEBBAL

Université Mustapha Benboulaïd, Batna 2 / Algérie
Leb.sarah@hotmail.com

Résumé : Dans une optique scripturale, le présent article propose de spéculer sur les différentes stratégies adoptées dans l'écriture romanesque qui permettent de qualifier une écriture, non pas seulement d'historique, mais aussi de mémorielle. Nous aurons à élucider le parcours permettant de matérialiser la mémoire dans l'œuvre de Nassira Belloula *Terre des femmes* et voir, subsidiairement, comment elle a suscité la réminiscence et le regain mémoriel notamment à travers la conjugaison de la mémoire à l'infini en multipliant les facettes.

Mots-clés : stratégies scripturales, écriture mémorielle, historicité, ethnotexte, tradition

Abstract : Through a lens of writing strategies and styles, this article speculates on the different adapted strategies in novel writing, and allows the evolution of a written work; not only one of history, but also one of memory. We will elucidate, as well, on the course which allows the materialization of memory in Nassira Belloula's work *Terre des femmes* and observe, alternatively, how she came to evoke reminiscence and the upsurge of memory. The same memory she has vastly conjugated and multiplied its aspects.

Keywords: writing strategies, memory writing, historicity, ethno-text, tradition

* * *

Ayant longtemps été définitoire d'un majeur pan de la production artistique, la dualité temporalité-localisation incarne la pierre angulaire de l'œuvre littéraire, car elle en scelle la dimension ethno-socio-culturelle et ce, en traduisant, en partie, l'idéologie de l'écrivain, galvanise l'œuvre d'attributs contextuels et majore la plébiscité du récepteur. L'hégémonie heuristique de l'espace-temps se monnaie en diverses pistes de lectures, ce qui fait que son éventuelle occultation reste implausible. Cela dit, la dimension socioculturelle semble indissociable du fait littéraire, mieux encore, elle constitue une marque de littérarité, du moment qu'une grande partie de la compréhension du texte littéraire reste tributaire de son contexte de production. D'ailleurs, toute littérature, à quelque exception près, porte le sceau de, ne serait-ce

que d'une infime partie, de l'imaginaire social. Elle ne se contente pas de recouper des bribes de la réalité sociale, elle reflète la société dans son intégralité avec une limpidité inégalée.

Ainsi, miroitant la conjoncture de production ; cette littérature se définit toujours en fonction de la notion de la mobilité et de la mouvance.

Cette particularité conjoncturelle a fait du texte littéraire un document historique par excellence, du fait qu'il nous renseigne sur la spécificité de l'environnement social et de l'époque dans laquelle il a été produit.

L'écrivain est porte parole dans la mesure où ses écrits, imprégnés de toute la circonstance sociohistorique, contribuent à alimenter la mémoire interindividuelle appelée aussi collective.

Il importe, néanmoins, de procéder au désenchevêtrement des notions qu'implique le processus de réminiscence. A cet effet, Paul Ricoeur, dans le dessein de désemboîter la notion de « mémoire » a mis le point sur la différence des deux termes qui prêtent à confusion, à savoir mémoire et souvenir. Il avance à juste titre :

[...] les grecs avaient deux mots, *mnēmē* et *anamnēsis*, pour désigner d'une part le savoir comme apparaissant, passivement à la limite, au point de caractériser comme affection - *pathos*- sa venue à l'esprit, d'autre part le souvenir comme objet d'une quête ordinairement dénommée rappel, recollection. (Ricoeur, 2000 :4)

Cela dit, toute écriture littéraire s'axe, essentiellement, sur la mémoire et non pas sur le souvenir parce qu'il s'agit plutôt d'un effort de rappel voué inexorablement au partage. La transmission intergénérationnelle, tremplin de pérennité, s'envisage dans une dimension pragmatique considérant le corps comme dépositaire de mémoire. Cette dernière serait une donne identitaire sans laquelle toute connaissance serait vouée à l'oubli et à la déperdition.

1-La mémoire comme pivot de la réminiscence

Sachant que toute historicité chronologique repose sur la mémoire, agent principal de la conservation, nous jugeons utile d'évoquer les trois sortes de mémoires telles qu'elles sont citées par J. Bernabe et qui sont :

La mémoire individuelle à court terme, condition sine qua none de tout discours, sans elle, aucune articulation ne pourrait être établie entre un élément donné et sa suite. Toute syntaxe sans cette mémoire serait inopérante et, par voie de conséquence, toute énonciation impossible ; ensuite, la mémoire individuelle à long terme, qui a pour fonction de stocker les informations traitées par la mémoire à court terme ou mémoire de travail ; enfin la mémoire interindividuelle (ou collective) à long terme qui correspond à des expériences communes à un groupe et qui constitue un élément de définition de l'identité de ce dernier. (Bernabe, année : page)

Ceci dit, la mémoire interindividuelle à long terme, appelée aussi mémoire collective constitue le pivot de l'oralité/ textualité, car sans elle, toute connaissance serait vouée à l'oubli et donc à la déperdition.

La mémoire collective se construit grâce à l'addition des différentes mémoires individuelles qui l'alimentent et forment ainsi un système de représentations sociales

unanimement admis et partagé que chaque remémoration permet de l'actualiser et le diffuser. Elle contribue ainsi à cimenter les liens sociaux, et cela en renforçant le sentiment d'appartenance sociale, car, en effet, ces mêmes représentations sociales influencent en grande partie la mémoire individuelle et en orientent les représentations. Parmi les sociologues qui se sont intéressés à la question, M. Halbwachs en est le pionnier. Il a avancé plusieurs hypothèses sur les spécificités de cette mémoire collective, dont voici les grandes lignes :

- Toute mémoire individuelle est tributaire d'une mémoire collective grâce à ce qu'il appelle « les cadres sociaux de la mémoire », elle en fait partie intégrante. En effet, l'homme ne peut accéder à sa propre mémoire que par l'intermédiaire d'autres personnes. Il affirme à juste titre que :

Si nous examinons d'un peu plus près de quelle façon nous nous souvenons, nous reconnâtrions que, très certainement, le plus grand nombre de nos souvenirs nous reviennent lorsque nos parents, nos amis, ou d'autres hommes nous les rappellent. On est assez étonné lorsqu'on lit les traités de psychologie où il est traité de la mémoire, que l'homme y soit considéré comme un être isolé. [...] Cependant c'est dans la société que, normalement, l'homme acquiert ses souvenirs, qu'il se les rappelle, qu'il les reconnaît et les localise. [...] le rappel des souvenirs n'a rien de mystérieux. Il n'y a pas à chercher où ils sont, où ils se conservent, dans mon cerveau, ou dans quelque réduit de mon esprit où j'aurais seul accès, puisqu'ils me sont rappelés du dehors, et que les groupes dont je fais partie m'offrent à chaque instant les moyens de les reconstruire, à condition que je me tourne vers eux et que j'adopte au moins temporairement leurs façons de penser. [...] C'est en ce sens qu'il existerait une mémoire collective et des cadres sociaux de la mémoire, et c'est dans la mesure où notre pensée individuelle se replace dans ces cadres et participe à cette mémoire qu'elle serait capable de se souvenir. (Halbwachs, 1994 : VI)

- La mémoire collective ne conserve que ce qui s'avère profitable à la collectivité, et ce qui est susceptible de s'accommoder au nouveau contexte ;
- Elle ne s'estompe que si le groupe disparaît ;
- Elle dépend de l'espace dans lequel elle était produite, car elle se rattache à des points de référence, des repères spatiaux et des traces du passé qui évoquent la réminiscence, par exemple : vestiges, temples, monuments...

Cette mémoire se transmet grâce à la voix/ écriture qui constitue l'intermédiaire entre la mémoire et le monde extérieur.

Ainsi, la mémoire place le corps au centre de sa problématique, vecteur principal de la transmission. A ce sujet, J.L. Calvet avance que :

Le temps et l'espace sont mesurés grâce à un va-et-vient constant entre le corps et le monde, entre l'expérience concrète et la volonté de mettre en mesure cette expérience. Ici encore l'oralité se définit par une certaine façon de prendre cette mesure (par référence à l'expérience directe) qui se différencie de celle des sociétés de tradition écrite. (Calvet, 1984 :51)

Donc, elle s'envisage dans une dimension pragmatique, considérant le corps comme le dépositaire de la mémoire.

Littérairement parlant, toute cette pléthore de mémoires repose sur un soubassement ethno-textuel qui sous tend la trame narrative et octroie à l'œuvre une dimension

documentaire corroborée par une authenticité historique. En effet, le contexte, très restreint, en question fait office de brèche historique susceptible de crédibiliser les informations avancées.

2-L'ethnotexte comme dépositaire de la mémoire en mouvance

Dans une optique ethnocentriste ; l'émergence d'une littérature à caractère ethnographique semble venir galvaniser la production sociohistorique, compte tenu de la singularité de la société et de la géographie maghrébines, en l'occurrence, l'exigence définitionnelle se trouve déficitaire et ne peut rendre compte de la particularité territoriale.

En effet, s'opposant à la société civile à régence centralisée, les ethnies sont un pur produit colonialiste qui répond à la politique « diviser pour régner » et qui avait pour objet le parcellement voire l'émiettement du terrain comme technique attenante à la mission civilisatrice.

Relativement récent, le terme n'a vu le jour qu'en 1890 suite à la montée du colonialisme, ce vocable, assez controversé de par son sens et son utilisation, était donné pour synonyme du mot nation avec une utilisation « africanisée ». Barthes avance à juste titre que :

S'approprier c'est fragmenter le monde, le diviser en objets finis, assujettis à l'homme à proportion même de leur discontinu : car on ne peut séparer sans finalement nommer et classer, et dès lors, la propriété est née. Mythiquement, la possession du monde n'a pas commencé à la genèse, mais au Déluge, lorsque l'homme a été contraint de nommer chaque espèce d'animaux et de la loger, c'est-à-dire de la séparer de ses espèces voisines.... (Barthes, 1972 :93)

Fragmenter le sol, et présenter cet acte comme allant de soi, c'est créer des animosités dues aux inégalités raciales. Conscients de nourrir l'ego, nous pouvons arguer, en guise d'explication, que chaque race humaine revendique sa primauté afin d'asseoir des assises culturelles bien solides. S'accaparer l'origine, c'est prouver l'hégémonie culturelle et, corollairement, identitaire ; ce qui placerait la nation en question au dessus des autres, ce qui engendre des discussions qui s'imprègnent d'un ego ethno-socio-culturel.

La notion d'ethnie a longtemps été associée à une connotation péjorative car elle rappelle l'origine raciale et tribale -et donc primitive- qu'un groupe d'individus a en commun. Cela dit, le parcellement de la société en ethnies est dicté par des variantes culturelles voire folkloriques. En effet, cela repose sur un sentiment d'identification linguistique, vestimentaire, coutumière, généalogique et géographique qui lient les membres d'une seule ethnie.

Sur le plan littéraire, et toujours selon le référent géographique, les frontières séparant les ethnies s'érigent en une dimension littéraire. Définissant le texte par son appartenance spatiale, l'ethno-texte serait tout texte qui renvoie aux schèmes culturels. Ainsi :

le terme ethno-texte sera utilisé pour désigner les modèles littéraires de la tradition orale africaine, le mythe, le conte, la légende, le panégyrique, la joute oratoire, les devinettes, les proverbes, etc. C'est-à-dire l'ensemble des modèles ethno-littéraires

comparable aux « formes » qui ne sont définies ni par la poétique, ni peut-être par l'écriture qui ne deviennent pas véritablement des œuvres [...] bref à ces formes qu'on appelle communément légende, geste, devinette, locution mémorable, conte ou trait d'esprit. (Tine, 1985 :104)

Il est à noter que l'ethno-texte maghrébin ne répond pas exactement à la définition évoquée ci-dessus qui met l'accent, exclusivement, sur la forme orale.

Le roman maghrébin à caractère ethnographique choisit comme contexte les endroits les plus profonds de la société. Il s'inscrit dans les dédales et les méandres des agglomérations lointaines que les autres écrits littéraires n'ont jamais évoquées.

Le parcellement du territoire entrepris a engendré plusieurs pratiques variantes de la même culture. Ici, le mot *culture* est pris au sens folklorique du terme. D'ailleurs, les ethnies étaient segmentées selon une base d'identification géographique, généalogique, coutumière mais surtout doxique.

En effet, cette doxa constitue un arrière plan fait de prêt-à-penser, clichés, stéréotypes, croyances et tout le système pensif qui s'y associe et qui assure le passage mémoriel et intergénérationnel en l'occurrence. D'ailleurs, la doxa est cette connaissance qui nous provient de la tradition, du passé sans pour autant porter l'étiquette *passéiste*. Elle nous a été transmise grâce au témoignage des générations passées ; on y croit par vénération car la tradition jouit toujours d'une autorité et d'une notoriété indéniables.

Afin d'asseoir une base probante pour ce qui vient d'être avancé ci-haut, une transposition sur le corpus préalablement défini est de mise. En effet, nous procéderons à une corrélation des composantes de la tradition telles qu'elles figurent sur l'ethno-texte *Terre des femmes* avec la catégorisation faite par H. Aguessi (Aguessi, 1984 : 44-54) suite à laquelle, il a répertorié cinq classes inhérentes à la mémoire qui se présentent ainsi :

- les généalogies familiales : se présentant comme un trait traditionnel et donc forcément mémoriel, la présence d'un rappel généalogique dans un roman contribue à jeter un regard cursif sur les différentes origines et les successions des civilisations et générations qu'a connue la région. Notre corpus s'avère parsemé de throwbacks généalogiques assez détaillés. À titre d'exemple, nous citons le passage suivant:

C'est à Nara qu'était née Zwina bent Meddour Chriff en janvier 1834, quatre ans après la prise d'Alger par le comte de Bourmont. Elle appartenait à une tribu venue de l'est, une peuplade blonde dont les ancêtres, selon Hérodote, appartiendraient à une tribu libyenne, les Maxies, qui s'étaient établis dans les Aurès, bien avant les Vandales. Cette tribu se serait jointe aux derniers colons romains et aux Berbères pour chasser les Zenata, habitants légitimes de la vallée de l'Oued Abdi qui, laminés par les guerres et les émigrations, ne purent résister ni lutter contre toutes ces tribus [...]. (Belloula, 2014 :15)

- l'histoire des lieux, des personnes ainsi que l'histoire anthropologique : certes l'œuvre regorge de détails historiques liés aux lieux, mais ce qui semble prégnant, c'est la table des matières, retraçant la descendance féminine, constituée exclusivement de prénoms féminins relevant du patrimoine berbère-chaoui, ce qui corrobore l'ancrage mémoriel du roman : Tafsut (printemps), Yelli (fille), Tadla (bouquet), Aldjia (poupée), Nara (ça rappelle le village), Zwina (diminutif de belle)

- l'art populaire, culinaire, la danse, l'artisanat et la musique, ce qu'il avait appelé « langage social » : il s'agit du substrat culturel pratiqué. En effet, toute la différence séparant la société de l'ethnie réside dans les détails et les variantes des pratiques culturelles résolument folkloriques. Nous avons relevé un passage, en guise d'appui, décrivant *la fantasia* une danse de chevaux purement ethnique :

Elle avait aperçu au lointain quelques cavaliers avec des ébauches de rouge de quelques burnous, mais n'avait pas prêté attention. Les femmes rassemblaient ce qu'elles avaient de plus précieux, les hommes arboraient leurs habits de guerre et dansaient déjà sur leurs chevaux la fantasia, cette danse de mort et de gloire. Dans la vallée, des sons et des tons, des bruits et des détonations. (Belloula, 2014 :25).

- la médecine populaire : fluctuante d'une région à une autre, elle est omniprésente dans le roman notamment à travers l'image de tebibia et du marabout et ses pérégrinations dans la terre auressienne :

Une étrange roumia qui disait savoir et pouvoir soigner les gens, une tebibia qui s'installe avec une jeune chaouia qui lui servait d'interprète dans une maison dans la vallée et s'attela aussitôt à son travail. [...] la jeune fille qui accompagnait la tebibia était la fille du marabout d'El-Madar ». (Belloula, 2014 :54)

- les rites : c'est l'ensemble des croyances inhérentes aux ethnies, cela peut inclure les rites religieux tels que les incantations et supplications qui se faisaient selon la tradition de régionale comme elle peut inclure aussi doxa et imagologie relatives au contexte. Afin d'exemplifier cette classe, nous relevons un sexotype (stéréotype du genre) propre à la communauté chaouie qui traite du statut de la *Azria* :

Elle lui accorda de vivre en *Azria* (courtisane) comme elle l'avait été elle-même, il y a une quarantaine d'années, après quatre mariages ratés. Il fallait respecter l'unique condition, celle d'avoir les premiers rapports sexuels dans un cadre légal, se marier avant, perdre sa virginité durant une nuit de noces. La mère de Zana avait habilement manœuvré. Du coup, sa fille changea de rang, un nouveau statut qui lui donna le prestige et la respectabilité. (Belloula, 2014 : 39)

À travers cette réflexion, nous voulions resémantiser la notion de mémoire mise au service du texte littéraire. Pour ce faire, nous avons misé sur les spécificités, aussi infinitésimales soient-elles, qui différencient le roman à caractère historique du roman mémoriel. Cela dit, nous avons procédé par élagage, voire par décomposition, des stratégies scripturales alimentées par la notion sociologique de réminiscence.

Sources bibliographiques

- AGUSSI Honorat. 1984. « La tradition orale, modèle de culture » dans *La tradition orale, source de la littérature contemporaine en Afrique*. Nouvelles éditions africaines. Dakar. p. 44-54.
- BARTHES Roland. 1972. *Le degré zéro de l'écriture*. Editions du Seuil. Paris.
- BELLOULA Nassira. 2014. *Terre des femmes*. Chihab éditions. Batna.
- CALVET Jean-Louis. 1984. *La tradition orale*. Que sais-je. Paris.
- RICOEUR Paul. 2000. *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Seuil. Paris.
- TINE Alioune. 1985. « Pour une théorie de la littérature africaine » dans *Présence africaine*. p. 99-121.
- BERBABA Jean. URL : <http://www.palli.ch/kapeskreyol/travaux/avisiteur/fenwe.htm>, consulté le 3 juin 2019.

